

**VECTOBAC (R) 12AS**Version 1 / F  
1020000063271/5  
Date de révision: 27.12.2004  
Date d'impression: 30.12.2004**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE****Informations sur le produit**

Nom commercial	VECTOBAC (R) 12AS
Code du produit (UVP)	06052460
Utilisation	insecticide
Société	Bayer Environmental Science 16, rue Jean-Marie Leclair 69009 Lyon France
Téléphone en cas d'urgence	+33(0)4.72.85.25.25
Téléfax	+33(0)4.72.85.27.99
Numéro INRS	+33(0)1.45.42.59.59

**2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****Nature chimique**Suspension concentrée (SC)  
bacillus Thuringiensis , serotype H -14**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS / No.-EINECS	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	Concentration [%]
Bacillus thuringiensis	68038-71-1			1,20

**3. IDENTIFICATION DES DANGERS****Indications de risque pour l'homme et l'environnement**Irritant pour les yeux et la peau.  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.**4. PREMIERS SECOURS****Contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

**Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

**Ingestion**

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Avis aux médecins****Risques**

Surveillance médicale pendant 48 heures au moins.



## VECTOBAC (R) 12AS

Version 1 / F  
102000006327

2/5  
Date de révision: 27.12.2004  
Date d'impression: 30.12.2004

### Traitement

Traiter de façon symptomatique.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible; adapter les mesures d'extinction aux incendies environnants.

### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Méthodes de nettoyage

Récupérer avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel).  
Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre 13.  
"Considérations relatives à l'élimination".

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion  
Le produit est non-inflammable.

### Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs  
Conserver dans le conteneur original.  
Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

### Stabilité au stockage

Conditions d'humidité	Conserver dans un endroit sec.
Autres données	La température de stockage doit être inférieure à 30 °C.

Matériau non approprié  
aluminium

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit
Protection des mains	Gants en PVC ou en caoutchouc nitrile
Protection des yeux	lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps	Vêtement de protection léger

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**VECTOBAC (R) 12AS**Version 1 / F  
1020000063273/5  
Date de révision: 27.12.2004  
Date d'impression: 30.12.2004**Aspect**Forme suspension  
Couleur brun clair**Données de sécurité**pH 4,6 - 5  
Densité 1,06 - 1,1 g/cm<sup>3</sup> à 20 °C  
Viscosité, dynamique 250 - 1.000 mPa.s**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité orale aiguë DL50 (rat) > 5.000 mg/kg  
Toxicité orale aiguë DL50 (rat) > 5.000 mg/kg  
Toxicité aiguë par inhalation CL50 (rat) > 5,34 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Toxicité dermale aiguë DL50 (rat) > 5.000 mg/kg  
Irritation de la peau moyennement irritant (lapin)  
Irritation des yeux moyennement irritant (lapin)  
Sensibilisation sensibilisant (cochon d'Inde)**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Information supplémentaire sur l'écologie**Information écologique supplémentaire  
Pas de résultats d'études écotoxicologiques disponibles.**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Produit**

Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

**Emballages contaminés**

Vider les restes.

Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

ADNR

Marchandise non dangereuse

**VECTOBAC (R) 12AS**

4/5

Version 1 / F  
102000006327Date de révision: 27.12.2004  
Date d'impression: 30.12.2004

<b>ADR</b>	Marchandise non dangereuse
<b>GGVE</b>	Marchandise non dangereuse
<b>GGVS</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IATA_C</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IATA_P</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IMDG</b>	Marchandise non dangereuse
<b>RID</b>	Marchandise non dangereuse

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Classement et étiquetage conformément la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et ses amendements.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Bacillus thuringiensis

Symbole(s)

Xi Irritant

Phrase(s) de risque

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Conseils de prudence

S24 Éviter le contact avec la peau.  
S37 Porter des gants appropriés.

Classement FRANCE (décision de la Commission des Toxiques)

Symbole(s)

Xi Irritant

Phrase(s) de risque

R38 Irritant pour la peau.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Conseils de prudence

S 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
S24 Éviter le contact avec la peau.  
S37 Porter des gants appropriés.

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Loi du 19/07/76 modifiée et Décret du 07/07/92)

Rubrique n° 1155 : Dépôts de produits agropharmaceutiques.

**16. AUTRES INFORMATIONS****Autres informations**

Les renseignements portés dans la présente fiche ont été introduits conformément aux indications prévues dans l'arrêté du 5 janvier 1993 modifié. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun



## **VECTOBAC (R) 12AS**

Version 1 / F  
102000006327

5/5

Date de révision: 27.12.2004  
Date d'impression: 30.12.2004

cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.